



Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale de l'Ontario

Réflexions

Réflexions

Le Bureau de la vérificatrice générale mène des missions d'audit portant sur un large éventail de services et de programmes offerts et exécutés par le gouvernement, les organismes de la Couronne et les organismes du secteur parapublic, et il met en lumière les aspects où des améliorations sont requises. Nous fondant sur nos constatations, nous veillons dans toute la mesure du possible à formuler des recommandations pratiques que ces entités pourront mettre en oeuvre afin d'améliorer les services qu'ils fournissent aux Ontariennes et aux Ontariens.

Nous considérons que la détermination des problèmes et la mise de l'avant de solutions possibles ne constituent qu'une première étape : le véritable travail commence lorsque les personnes et entités responsables posent des gestes pour mettre en oeuvre nos recommandations. On comprendra donc qu'un volet important des travaux de notre bureau consiste à faire le suivi des audits passés afin d'évaluer les progrès accomplis au regard des mesures que nous avons recommandées.

Nos travaux de suivi consistent principalement à tenir des discussions avec les représentants du gouvernement ainsi que des ministères et organismes du secteur parapublic ayant fait l'objet d'un audit, de même qu'à examiner les documents justificatifs

qu'ils nous soumettent. Nous tenons à souligner leur coopération constante afin de nous fournir des rapports d'étape exhaustifs.

Cette année est la première où notre bureau produit un nouveau volume (le volume 2) portant sur les suivis que nous avons effectués, ce qui inclut les rapports de suivi de nos audits de l'optimisation des ressources de 2014 et de rapports spéciaux antérieurs ainsi que le suivi des recommandations formulées par le Comité permanent des comptes publics au cours du dernier exercice.

Audits de l'optimisation des ressources

Le présent rapport contient 12 rapports de suivi portant sur les audits de l'optimisation des ressources publiés dans notre *Rapport annuel 2014*. Tout comme lors des années passées, nous constatons que des progrès ont été réalisés dans la mise en oeuvre de la plus grande partie (75 %) des mesures que nous avons recommandées, 40 % d'entre elles étant d'ailleurs pleinement mises en oeuvre. Nous trouvons encourageant de voir les améliorations importantes apportées à différents programmes, notamment les suivants :

- **Établissements de garde agréés** – Le ministère de l'Éducation a donné suite à la plupart de nos recommandations en vue d'améliorer la santé et la sécurité des enfants dans les

garderies. On a notamment mis sur pied une unité d'application des mesures législatives et établi un processus d'octroi de permis axé sur le risque afin d'améliorer la procédure d'inspection des garderies.

- **Programme des candidats de l'Ontario** – Le ministère des Affaires civiles et de l'Immigration a mis en oeuvre, ou est en voie de mettre en oeuvre, environ 84 % des mesures que nous avons recommandé de prendre à l'égard de ce programme, qui sélectionne et recommande au gouvernement du Canada des immigrants qui pourront contribuer au développement économique de l'Ontario. Nous estimons que les mesures prises aideront à assurer la sélection de candidats qualifiés pour ce programme ainsi qu'à prévenir la fraude en matière d'immigration.
- **Protection des sources d'eau** – Le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique a pris des mesures de grande ampleur afin de mettre en oeuvre les recommandations que nous avons formulées à l'appui de la protection des sources existantes et futures d'eau potable en Ontario. Il a entre autres approuvé la totalité des 22 plans de protection des sources d'eau élaborés au niveau des 19 régions de protection des sources d'eau de la province. De plus, au printemps dernier, le ministère a signé des ententes de financement avec les 19 comités de protection des sources pour que ceux-ci puissent aider les municipalités à mettre ces plans en oeuvre.
- **Infrastructure Ontario** – Infrastructure Ontario a mis en oeuvre la totalité des recommandations présentées dans notre *Rapport annuel 2014* en vue d'assurer une surveillance et un suivi adéquats des prêts octroyés dans le cadre de son programme de prêts. L'organisme a aussi mis en oeuvre, ou est en voie de mettre en oeuvre, 83 % de nos recommandations touchant son approche de diversification des modes de financement et

d'approvisionnement (DMFA). Par exemple, il a porté à 100 millions de dollars le seuil applicable pour la réalisation de projets selon le modèle de DMFA. Parmi les aspects où des améliorations additionnelles sont de mise, mentionnons la collecte de données empiriques pour étayer l'évaluation des risques dans le cadre de l'évaluation plus générale de l'optimisation des ressources aux fins de justifier le recours à la DMFA, et la nécessité de s'assurer que les risques censés être transférés selon l'évaluation de l'optimisation des ressources sont dûment pris en compte dans l'entente de projet.

Mais, malgré ces progrès encourageants à l'égard d'un grand nombre des recommandations figurant dans notre *Rapport annuel 2014*, nous avons aussi noté certains cas où il n'y a eu que peu de mesures prises, voire aucune mesure du tout.

- **Immunisation** – Bien que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée ait mis la dernière main à une stratégie afin de réviser son programme d'immunisation, nous considérons que la date de mise en oeuvre fixée, soit 2020, est plus éloignée que ce à quoi l'on pouvait s'attendre, compte tenu de l'importance de ce programme au chapitre de la santé publique en Ontario. Également, il y a eu peu de progrès dans la mise en oeuvre de nos recommandations consistant à rendre publique l'information sur les taux de couverture vaccinale dans les garderies, à repérer les écoles où les taux de couverture vaccinale sont peu élevés, et à assurer la vaccination de tous les immigrants avant leur arrivée en Ontario.
- **Compteurs intelligents** – On a pleinement mis en oeuvre environ 20 % de nos recommandations ayant trait à cette initiative, qui a pour but de gérer la demande d'électricité en Ontario. Le ministère de l'Énergie met en oeuvre nos recommandations consistant à envisager des solutions de rechange dans le cadre du processus de planification

énergétique à long terme ainsi qu'à s'assurer que l'on donne suite rapidement et de façon appropriée aux préoccupations des abonnés, mais les progrès ont par contre été limités ou même nuls en vue d'éviter les dédoublements des coûts de traitement des données des compteurs intelligents et de veiller à ce que les prévisions de l'offre et de la demande d'électricité dans la province fassent périodiquement l'objet de réévaluations critiques.

- **Soins palliatifs** – Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a indiqué être en train d'élaborer un système coordonné qui aidera à assurer une prestation plus intégrée des soins palliatifs (qui mettent l'accent sur le soulagement de la douleur et d'autres symptômes chez les patients atteints d'une maladie grave). Toutefois, étant donné que ce système en est encore à l'étape de la planification, aucune des recommandations formulées dans notre audit de 2014 n'avait encore été pleinement mise en oeuvre au moment de notre suivi.

Rapports spéciaux

Nos rapports spéciaux sont préparés à la suite d'une demande du Comité permanent des comptes publics (le Comité) ou d'un ministre de la Couronne, habituellement à propos de questions d'actualité qui touchent les citoyens de l'Ontario. Le **chapitre 2** du présent rapport fait état des progrès réalisés depuis que nous avons publié les rapports spéciaux suivants : *Plan de modernisation de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario*, *Services d'ambulance aérienne et services connexes d'Ornge* et *L'entretien des routes en hiver*.

Dans notre rapport spécial sur le plan de modernisation de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (déposé en avril 2014), nous mentionnons que le calendrier de mise en oeuvre du projet était ambitieux et que les projections financières étaient excessivement optimistes. Au moment de la publication de notre rapport spécial, La Société

des loteries et des jeux de l'Ontario était censée terminer tous les achats liés à la modernisation d'ici mars 2015. Elle a révisé son approche depuis et a reporté cette échéance à août 2018. Nous prévoyons faire de nouveau le point sur le plan de modernisation à ce moment.

Un suivi de notre rapport spécial de 2012 sur les services d'ambulance aérienne et les services connexes d'Ornge a été effectué à la demande du Comité dans le cadre de son propre examen sur Ornge (dont il est également question dans le présent rapport). Il est encourageant de voir que la majorité de nos recommandations ont été pleinement mises en oeuvre ou sont en voie de l'être. Notamment, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée améliore sa surveillance des opérations et du rendement d'Ornge, et ce dernier a fait des efforts pour rationaliser sa structure organisationnelle et ses opérations. Nous aimerions que des progrès plus notables soient réalisés en ce qui concerne nos recommandations relatives à l'évaluation de la demande de services d'ambulance terrestre de soins critiques et à la détermination du nombre optimal d'ambulances terrestres nécessaires.

Le ministre des Transports a agi proactivement en demandant officiellement à notre bureau de faire un suivi du rapport spécial de 2015 sur l'entretien des routes en hiver un an après son dépôt. Le ministère des Transports a pleinement mis en oeuvre les recommandations relatives à l'amélioration du rendement des entrepreneurs et à la communication d'information au public sur les conditions routières en hiver, et il a fait des progrès importants en vue d'apporter des changements nécessaires à sa gestion des entrepreneurs qui assurent l'entretien des routes en hiver. Nous réalisons que, étant donné que les contrats fondés sur le rendement sont en vigueur jusqu'en 2026, le Ministère devra attendre l'expiration de ceux-ci pour mettre pleinement en oeuvre toutes nos recommandations.

Rapports publiés par le Comité permanent des comptes publics (le Comité)

Le Comité est composé de députés de tous les partis présents à l'Assemblée législative, et il est appuyé par un greffier et des recherchistes; ses membres s'efforcent d'améliorer les programmes et services gouvernementaux offerts aux citoyens de l'Ontario – et financés par ces derniers. Outre la tenue d'audiences sur les chapitres de nos rapports annuels ou sur nos rapports spéciaux, le Comité formule des observations et des recommandations dans ses propres rapports, ce qui contribue encore plus à l'apport de changements utiles par les entités que nous auditons.

Le **chapitre 3** du présent rapport contient nos suivis des recommandations du Comité portant sur un large éventail de programmes et de services. Nous constatons que le gouvernement et les organismes du secteur public continuent de donner suite de façon positive aux travaux du Comité. Nous notons en particulier que toutes les mesures recommandées en ce qui a trait aux programmes de dépistage du cancer et aux programmes d'éducation des élèves autochtones ont été pleinement mises en oeuvre ou sont en voie de l'être. Nous aimerions

que de plus grands progrès soient réalisés au niveau de la surveillance réglementaire des régimes de retraite et des services financiers par la Commission des services financiers de l'Ontario; en effet, on n'a pas encore mis en oeuvre près de la moitié des recommandations du Comité, et on ne prévoit pas le faire pour certaines d'entre elles.

Remerciements

L'information contenue dans ce rapport et dans le **volume 1** de notre *Rapport annuel 2016* est le fruit de l'excellent travail et du dévouement du personnel de mon bureau. En leur nom, je tiens à remercier les nombreuses personnes des secteurs public et parapublic qui ont pris part à la préparation des rapports de suivi de cette année. Nous anticipons avec plaisir la poursuite de notre soutien à l'Assemblée législative et, par son entremise, aux citoyens de l'Ontario.

Cordialement,



Bonnie Lysyk

Vérificatrice générale de l'Ontario